

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **22**
Représentés : **10**

Qui ont pris part à la délibération : **32**

Date de la convocation : **27/03/2023**

Date d'affichage : **28/03/2023**

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 04 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **quatre avril à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Madame Christiane LARDAT 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Marc Etienne LANSADE – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Francis LAPRADE – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – Danielle CERTIER – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Isabelle BRUSSAT – Christelle DUVERNET – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Philippe CHILARD – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Sonia BRASSEUR	à	Gilbert UVERNET
Liliane LOURADOUR	à	Franck THIRIEZ
René LE VIAVANT	à	Francis LAPRADE
Elisabeth CAILLAT	à	Audrey TROIN (jusqu'à la Q17)
Jean-Paul MOREL	à	Christiane LARDAT
Michaël RIGAUD	à	Geoffrey PECAUD
Florian VYERS	à	Corinne VERNEUIL
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTE :

Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune considère que les associations (sportives, culturelles, patriotiques, sociales, petite enfance, 3^{ème} âge, écologie, etc.) font pleinement partie de la vie et de la dynamique communale.

La commune est désireuse de poursuivre et de développer une politique active en faveur du lien social, de l'environnement, du sport, ou encore de la culture.

N° 2023/04/04-16

ADOPTION DE LA CHARTE DES ASSOCIATIONS ET CONVENTION-CADRE

N° 2023/04/04-16

ADOPTION DE LA CHARTE DES ASSOCIATIONS ET CONVENTION-CADRE

C'est pourquoi elle souhaite engager un partenariat solide et durable avec chaque association cogolinoise sur la base d'un conventionnement global. Une charte du sport dédiée aux associations sportives avait déjà été instaurée en 2016.

Au terme de ces années de fonctionnement et après plusieurs renouvellements, il est proposé de mettre en place une nouvelle convention qui, cette fois, s'adresse à l'ensemble des associations de la ville qui ont toutes ce rôle essentiel dans l'éducation et le renfort du lien social toutes générations et catégories socio-professionnelles confondues.

Cette nouvelle politique vis-à-vis des associations s'articule autour de trois axes forts :

1. Permettre à tous les publics une pratique sportive, sociale, écologique ou culturelle adaptée à leurs besoins et leurs envies,
2. Accompagner les associations sportives, sociales, écologiques ou culturelles dans leur fonctionnement et aussi dans leur développement,
3. Offrir des conditions optimales pour la pratique d'une activité associative à Cogolin.

Il est donc proposé au conseil municipal d'abroger sa délibération de 2016 portant sur la charte du sport, d'approuver la charte ci-annexée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention spécifique à chaque association déclinée à partir de la convention-cadre.

Vu la délibération du conseil municipal n° 2016/187 en date du 20 octobre 2016 approuvant la charte du sport,
Vu le projet de charte des associations et de convention-cadre ci-annexées

Après en avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'ABROGER sa délibération n° 2016/187 en date du 20 octobre 2016 approuvant la charte du sport,

D'APPROUVER la charte des associations et la convention-cadre ci-annexées,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention spécifique avec chaque association, déclinée à partir de la convention-cadre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 25 POUR - 7 CONTRE** (Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Kathia PIETTE - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY).

La première adjointe,

Christiane LARDAT



Le secrétaire,

Geoffrey PECAUD